

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

DELIBERATION N°2021.00339

PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE - EDUCATION AUX SCIENCES A DESTINATION DES ECOLES DE LA METROPOLE EXPLORA'PARC / EXPLORA'LAB

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 septembre 2021

Nombre de membres en exercice : 71

Nombre de présents : 57

Nombre de pouvoirs : 5

Nombre de voix : 62

M. David FARA ne prend pas part au vote.

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, Mme Stéphanie CALACIURA, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Denis CHAMBE donne pouvoir à M. Gilles ARTIGUES,
M. Marc CHASSAUBENE donne pouvoir à M. Patrick MICHAUD,
M. François DRIOL donne pouvoir à M. Gaël PERDRIAU,
M. Jean-Paul RIVAT donne pouvoir à M. Jean-Luc DEGRAIX

RECU EN PREFECTURE

Le 24 septembre 2021

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20210916-02021003390

DATE D'APPRECHAGE : 24 septembre 2021

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, M. Jordan DA SILVA, M. Philippe DENIS,
M. Jean-Claude FLCHAT, M. Jérôme GABIAUD, M. Georges HALLARY,
M. Yves LECOCQ, M. Yves MORAND, M. Gilles PERACHE

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 16 SEPTEMBRE 2021

PROGRAMME DE PARTENARIAT ET DE SOUTIEN ENTRE SAINT-ETIENNE METROPOLE ET LA FONDATION DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES MINES DE SAINT-ETIENNE - DIFFUSION DE LA CULTURE SCIENTIFIQUE, TECHNIQUE ET INDUSTRIELLE - EDUCATION AUX SCIENCES A DESTINATION DES ECOLES DE LA METROPOLE EXPLORA'PARC / EXPLORA'LAB

Saint Etienne Métropole souhaite promouvoir une culture de la créativité, de l'innovation, de l'ouverture vers l'extérieur au sein de son territoire et plus particulièrement auprès de la jeunesse.

Cette ambition passe par le soutien à des actions de diffusion de la Culture Scientifique Technique et Industrielle, notamment conduites par le centre La Rotonde de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne. Elle s'est également traduite par l'aménagement d'un parc éco-sciences, aménagé sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Saint-Etienne sur le site du puits Couriot, baptisé EXPLORA'PARC et nanti d'un espace complémentaire dédié à l'accueil et à la sensibilisation des publics, EXPLORA'LAB.

L'ouverture conjointe de l'EXPLORA'PARC et de l'EXPLORA'LAB, prévue à la rentrée 2020, a été décalée, en raison de la crise sanitaire, à mai 2021.

I. Un partenariat entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation I3M.SE pour la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

La Fondation des Industries Minérales, Minières et Métallurgiques Françaises à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne (I3M.SE Mines Saint-Etienne) est un organisme sans but lucratif créé en 1946 et reconnu d'utilité publique en 1947. Elle a pour but « d'encourager et développer, à l'École nationale supérieure des mines de Saint-Étienne, les études et recherches appliquées aux industries ».

Le programme d'actions proposé par la Fondation dans le domaine de la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle et développé par la Rotonde en concordance avec les objectifs de Saint-Étienne Métropole s'articule autour des axes suivants :

- la poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles situées sur le territoire de la métropole,
- l'animation et le développement d'Explora,
- depuis 2016, l'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole (Ramène ta sciences devenu Nuit Européenne des Chercheur.es).

A. La poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles situées sur le territoire de la métropole

Initiées par la Rotonde au titre des projets européens POLLEN et FIBONACCI et prolongées avec l'appui du centre pilote situé à Saint-Étienne « La main à la pâte », ces actions concernent notamment la fourniture de mallettes pédagogiques aux écoles sélectionnées, la

formation des enseignants et les animations adaptées auprès des enfants concernés, sans oublier la mobilisation d'élèves-ingénieurs de Mines Saint-Étienne dans le cadre de leur cursus.

En effet, suite aux projets européens « Pollen » (2007 – 2009) puis « Fibonacci » (2010 - 2012) soutenus par le programme Sciences et Société de la commission européenne, et qui ont rassemblé 25 partenaires, issus de 21 pays, un centre pilote « La main à la pâte » est né, à Saint-Étienne, en 2013.

Les objectifs atteints des projets Pollen puis Fibonacci étaient de créer, mettre en place et tester un processus de dissémination à grande échelle de l'éducation en sciences et mathématiques fondée sur l'investigation. Pour ce faire, un réseau a été constitué de 12 Centres de Référence (dont Saint-Étienne) basés sur les villes-pépinières Pollen ayant réussi à mettre en place un dispositif innovant et effectif, ainsi que sur les centres du projet européen SINUS (projet coordonné par l'Université de Bayreuth entre 2007 et 2009 sur l'enseignement des mathématiques). Saint-Étienne a assuré le tutorat de trois villes européennes (Bruxelles, Naples et Valencia) afin de les aider à déployer le même dispositif sur leur territoire respectif.

Le projet de centre pilote « La main à la pâte » poursuit le travail engagé et maintient l'expertise stéphanoise à l'échelle nationale et internationale sur les questions d'éducation aux sciences. Chaque semaine, ce sont plus de 10 000 élèves, de la Petite Section au CM2, qui travaillent sur les sciences à l'école appuyés par un réseau de 650 malles pédagogiques itinérantes, des formations professionnelles auprès des enseignants, ainsi qu'un appui structurant d'étudiants de l'enseignement supérieur (programme ASTEP : accompagnement en science et technologie à l'école primaire).

Les centres pilotes « La main à la pâte » visent à fédérer les acteurs qui, sur un même territoire (une ville, une circonscription voire un département), œuvrent en faveur de l'enseignement des sciences.

Les centres pilotes développent ainsi des dispositifs originaux et innovants au service des professeurs et de leurs classes, notamment celles situées en éducation prioritaire. Dans l'esprit du centre pilote « La main à la pâte », l'accent est mis sur une démarche d'investigation, la curiosité et la créativité, l'esprit d'initiative et l'acquisition de connaissances scientifiques. L'ensemble du réseau des centres pilotes est soutenu par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), la Fondation AG2R et coordonné par la Fondation La main à la pâte.

La Rotonde a assuré la coordination du projet de centre pilote « La main à la pâte » sur son territoire, aidé par un comité de pilotage restreint composé de représentants des principaux partenaires : l'Inspection d'Académie, l'École des Mines de Saint-Étienne, l'Université Jean Monnet, la Ville de Saint-Étienne, Saint Étienne Métropole, associées à la Ville de La Ricamarie, la Ville de Saint-Chamond.

B. L'animation et le développement d'Explora

Ce nouvel équipement, ouvert à tous les publics, est un parc d'activités scientifiques ludiques adossé à un lieu ressources, espace d'innovation et de découverte. À ce titre, Explora a bénéficié des crédits d'investissement du Programme d'Investissements d'Avenir dans le cadre de l'appel à projet « Culture Scientifique et Technique et Égalité des Chances ».

L'accès à la culture scientifique, ainsi que les expérimentations qui seront possibles tant pendant le temps scolaire qu'en dehors du temps scolaire, dans le parc ou dans le lieu

ressources permettront aux jeunes de découvrir les sciences et d'étendre le champ de leurs apprentissages.

Explora comporte deux volets complémentaires :

- Un espace ressources d'environ 400 m² pour fédérer les initiatives en matière d'éducation aux sciences et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle : EXPLORA LAB.
- L'aménagement paysager d'un parc d'environ 8 000 m² et la création d'installations à vocation scientifique et technique : EXPLORA PARC.

Les deux espaces sont connectés puisque l'espace ressources permettra d'introduire ou d'approfondir les connaissances expérimentées dans l'enceinte du parc et ce dernier permettra d'expérimenter ou de mettre en application les éléments abordés dans l'espace ressources.

EXPLORA constitue ainsi un parc d'activités scientifiques ludiques adossé à un espace d'innovation et de découverte ouvert à tous les publics toute l'année. Basé sur la notion de « faire » et inspiré de la philosophie « makers » initiée aux États-Unis, EXPLORA est un lieu de créativité où le visiteur est acteur de sa découverte, de sa recherche, de son apprentissage.

EXPLORA implique le recrutement et la formation du personnel amené à être basé sur le site ainsi que l'élaboration d'une offre d'accueil permanente à destination des différents publics concernés mais aussi d'un calendrier d'événements spécifiques et limités dans le temps (ateliers, spectacles...).

Par délibération en date du 14 février 2020, Saint-Etienne métropole a autorisé le versement d'une subvention d'un montant de 95 000 € à la Fondation I3M.SE Mines pour l'année 2020 au titre du programme de partenariat et de soutien en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle pour la période 2020-2022 et approuvé le projet de la convention triennale 2020-2022.

Le bilan des actions menées en 2020 est joint en annexe ;

C. L'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique

Le programme "Ramène ta science" proposé par La Rotonde depuis 2016, permet aux scientifiques de se mettre en scène pour présenter leurs recherches, travaux, spécialités scientifiques avec pour objectif d'être compréhensibles, ludiques et pédagogiques. La Rotonde a déjà proposé et organisé trois événements « Ramène ta science » en 2016, 2017 et 2018, qui ont rencontré un succès public croissant.

Fort de cette expérience, La Rotonde et Saint-Etienne Métropole ont souhaité donner plus d'ambition à cet événement local, en l'inscrivant dans le programme « Nuit européenne des chercheurs » (NEDC), qui s'est déroulé le vendredi 27 septembre 2019 dans les ateliers de la Manufacture, puis en version 100 % numérique le vendredi 27 novembre 2020 (en raison du contexte sanitaire) autour de la thématique « Petits secrets nocturnes ». Au total, l'événement a réuni 56 chercheurs participants issus de 15 établissements avec une grande variété de profils pour 923 visites sur le site. Une animation inédite pour cette édition : un Speed searching national, idéal pour favoriser la rencontre et l'échange direct entre public et chercheur-e-s. Au final, 100% sont satisfait-e-s ou totalement satisfait-e-s de l'événement et 100% pensent participer à nouveau à la NEDC et éventuellement la recommander.

II. Dissolution de la fondation I3M.SE et transfert à la Fondation Mines-Telecom

Le Conseil d'administration de la Fondation dite « Fondation des Industries Minérales, Minières et Métallurgiques Françaises à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne » (I3M.SE) dont le siège est à Saint-Etienne (42) et qui a été reconnue d'utilité publique par décret du 13 août 1947, a décidé la dissolution de la fondation et la dévolution de son actif net à la fondation reconnue d'utilité publique dite « Fondation Mines-Télécom » avec charge d'affectation. Par décret en date du 18 novembre 2020, le Ministère de l'Intérieur a approuvé cette dissolution et autorisé le transfert de ses biens. Il convient donc d'effectuer le transfert du bénéficiaire de la convention, et d'autre part de définir le montant de la subvention apportée par Saint-Etienne Métropole pour l'année 2021.

La Fondation Télécom a été reconnue d'utilité publique par décret du 7 mars 2012. Prenant en considération les évolutions profondes du secteur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, et notamment celles de l'Institut Mines-Télécom qui s'est transformé au 1er janvier 2017 pour intégrer dans les mêmes conditions que les écoles des télécoms, les écoles des mines au sein d'un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPSCP) reconfiguré et régi par un nouveau décret, la Fondation Télécom a souhaité faire évoluer, son nom, son objet et devenir abritante pour élargir son périmètre d'actions, en particulier à destination des établissements d'enseignement supérieur intégrés dans le nouveau périmètre de l'Institut Mines-Télécom.

La Fondation Mines-Télécom a pour but de contribuer au développement et au rayonnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du management, en particulier dans les domaines du numérique, de l'énergie et de l'industrie du futur. Dans ce cadre, elle soutient notamment les activités portées par les écoles Mines et Télécom de l'Institut Mines-Télécom en formation, recherche, innovation et prospective.

III. Le programme de partenariat et de soutien pour l'année 2021 en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle

Dans ce contexte, la Fondation Mines-Télécom sollicite la Métropole pour l'attribution d'une subvention de 95 000 € pour l'année 2021 à titre de contribution au programme de partenariat et de soutien en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle sur le territoire métropolitain. Cette subvention se décompose comme suit :

- **20 000 €** au titre de la poursuite des actions de sensibilisation aux sciences dans les classes des écoles situées sur le territoire de la métropole initiées par le Centre La Rotonde au titre des projets européens POLLEN et FIBONACCI et prolongées avec l'appui de « La main à la pâte » via la création d'un centre-pilote à Saint-Etienne.
- **55 000 €** au titre de l'animation et du développement des équipements EXPLORA'PARC et EXPLORA'LAB, cette part de la subvention couvrant le coût chargé d'1 ETP, médiateur scientifique, recruté, formé et employé par Mines Saint-Etienne, en charge de l'accompagnement et de l'animation des publics reçus ainsi que le déploiement d'un dispositif spécifique de valorisation des métiers scientifiques et industriels du territoire à même de recevoir le label national French Fab.
- **20 000 €** au titre de l'organisation et l'animation d'événements de promotion de la culture scientifique sur le territoire de la Métropole, notamment la Nuit Européenne des Chercheur-es. Organisée au sein du Quartier créatif Manufacture, cette dernière permet au grand public de découvrir les personnes qui font la recherche d'aujourd'hui lors d'une soirée conviviale et originale, fixée cette année au 24 septembre 2021. Pour la troisième année consécutive, La Rotonde, Saint-Étienne Métropole et les établissements

d'enseignement supérieur du site se joignent au collectif national et proposent des rencontres en ligne ainsi qu'à Saint-Etienne, cette année sur la thématique: « les voyages » (<https://www.laronde-sciences.com/cest-au-programme/nuit-chercheurs-2021/>).

Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une convention de partenariat triennale pour la période 2020-2022 ainsi que dans celui d'une convention pluriannuelle d'objectifs spécifiquement relative à EXPLORA avec la Ville de Saint-Etienne et l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne.

Considérant le changement de Fondation de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Saint-Etienne et sa demande de subvention pour l'année 2021, il est proposé d'attribuer une subvention de 95 000 € répartis comme défini ci-dessus.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le transfert de bénéficiaire de la convention triennale 2020-2022 à la Fondation Mines-Télécom ;**
- **autorise le versement d'une subvention de 95 000 € à la Fondation Mines-Télécom pour l'année 2021 au titre du programme de partenariat et de soutien convenu avec Saint-Etienne Métropole en matière de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle pour la période 2020-2022 ;**
- **approuve le projet d'avenant à la convention triennale 2020-2022 entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation Mines-Télécom au titre du programme de partenariat et de soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ;**
- **autorise Monsieur le Président ou son représentant à signer l'avenant à la convention triennale 2020-2022 entre Saint-Etienne Métropole et la Fondation Mines-Télécom au titre du programme de partenariat et de soutien à la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle, et toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire ;**
- **les dépenses correspondantes seront imputées sur le budget d'investissement sur le compte : SUFLI-INUM.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU